

rejeté

SÉNAT

le 18 décembre 1982

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983

PROJET DE LOI

de finances pour 1983,

REJETÉ PAR LE SÉNAT EN NOUVELLE LECTURE

Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 18 décembre 1982.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7° législ.) : 1^{re} lecture : 1083 et annexes, 1165 et annexes, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170 et in-8° 260.

Commission mixte paritaire : 1294.

Nouvelle lecture : 1292, 1298 et in-8° 286.

Sénat : 1^{re} lecture : 94, 95 (tomes I à III), 96 (tomes I à XV), 97 (tomes I à XXIII), 98 (tomes I à VIII), 99 (tomes I à V) et 100 (tomes I à V) (1982-1983).

Commission mixte paritaire : 141 (1982-1983).

Nouvelle lecture : 152 et 154 (1982-1983).
